



Commission du transport en commun

Procès-verbal 31

le mercredi 19 septembre 2018
9 h 30

Salle Champlain, 110, avenue Laurier O.

- Nota : 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par la Commission.*
- 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par la Commission.*

Présents:

Président : Conseiller S. Blais

Vice-président : Conseiller M. Qaqish

Conseillers : J. Cloutier, K. Egli, J. Leiper, T. Nussbaum,
T. Tierney, M. Wilkinson

Membres du public : B Crew, F. Malo, T. Mattila-Hartman,
G. Milner

ANNONCES/ ACTIVITÉS CÉRÉMONIALES

- RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉES

Le président Blais remet aux personnes suivantes les prix Transecure pour le mois de mai et juin 2018 :

- Allen, chauffeur d'autobus d'OC Transpo
- Mandy, chauffeur d'autobus d'OC Transpo
- Kyle, chauffeur d'autobus d'OC Transpo

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration d'intérêts n'est déposée

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Le procès-verbal 30 de la réunion de la Commission du transport en commun du 20 juin 2018 est adopté.

BUREAU DU GREFFIER MUNICIPAL ET DE L'AVOCAT GÉNÉRAL

SERVICES LÉGISLATIFS

1. RAPPORT DE SITUATION – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET MOTIONS DE LA COMMISSION DU TRANSPORT EN COMMUN POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 12 SEPTEMBRE 2018

ACS2018-CCS-TRA-0006

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT :

Que la Commission du transport en commun prenne connaissance du présent rapport.

REÇUE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES ORGANISATIONNELS

FINANCES MUNICIPALES

2. BUDGETS DE FONCTIONNEMENT ET DES IMMOBILISATIONS 2018 – T2
RAPPORT D'ÉTAPE DE LA COMMISSION DU TRANSPORT EN COMMUN

ACS2018-CSD-FIN-0021

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que la Commission du transport en commun reçoive le présent rapport à titre d'information.

M. John Manconi, directeur général des Transports, présente M. Pat Scrimgeour, directeur, Systèmes-clients et Planification du transport en commun, Direction générale des transports, qui donne des explications sur le rapport à l'aide d'une présentation de diapositives comme soutien visuel, dont une copie est conservée au greffe municipal. MM. Manconi et Scrimgeour répondent aux questions de la Commission. La recommandation du rapport est présentée à la Commission, qui PREND ACTE du rapport à titre d'information.

ARTICLE SUPPLÉMENTAIRE – POINT DE DISCUSSION

DIRECTION GÉNÉRALE DES TRANSPORTS

3. MODIFICATIONS AU SERVICE DE L'AUTOMNE D'OC TRANSPO

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Le vice-président Qaqish présente la motion suivante :

MOTION N^o TTC 31/01

Motion du Conseiller M. Qaqish:

Que la Commission du transport en commun approuve l'ajout d'un point à l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui, conformément au paragraphe 3 de l'article 89 du *Règlement de procédure* (n^o 2016-377), afin qu'elle puisse discuter des modifications de service de cet automne chez OC Transpo, à la lumière de l'annonce du retard supplémentaire du train léger.

ADOPTÉE

Le président Blais explique que l'ajout de ce point a été demandé par le conseiller Nussbaum, pour que la question des récentes modifications de service d'OC Transpo puisse être étudiée à la lumière de la nouvelle annonce du Rideau Transit Group (RTG), selon laquelle l'inauguration du réseau de train léger accusera un retard supplémentaire. Le président Blais rappelle à l'assistance que la Commission n'a pas de pouvoirs directs sur le projet de train léger ni sur les trajets d'autobus, ces pouvoirs ayant été délégués au directeur général et à son équipe par le Conseil municipal, pouvoirs que seul ce dernier peut leur retirer.

M. John Manconi, directeur général des Transports, explique et confirme que des ajustements de service seront faits et que l'information à ce sujet sera présentée au Conseil par l'intermédiaire de comptes rendus adressés au Comité des finances et du développement économique. M. Rick O'Connor, greffier municipal et avocat général, est également présent pour répondre aux questions.

La Commission reçoit M^{me} Miranda Gray, qui fait une présentation de diapositives (dont une copie est conservée au greffe municipal) sur les répercussions que les modifications de trajet d'OC Transpo ont eues sur la population, et demande que les anciens trajets soient rétablis.

Les questions adressées au personnel et les délibérations portent sur les changements de trajet, les échéanciers, les questions générales sur les relations de travail qui pourraient être soulevées en séance publique, les coûts ultérieurs et les conséquences que pourraient entraîner des changements supplémentaires, et le besoin d'une stratégie de communication à cet égard.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 11 h 00

Coordonnateur de la Commission

Président